

Ecrasé alors qu'il dormait

Publié le mercredi 12 juin 2013 à 03H00

Un jeune majeur endormi sur une propriété du Mont-Dore a été accidentellement écrasé par l'occupant des lieux, dimanche soir, au Pont-des-Français. Lundi soir, des amis de la victime ont tenté de mettre le feu à la propriété.

Dimanche vers 19 heures, alors que la nuit était tombée, un résident d'une propriété située au Pont-des-Français a accidentellement écrasé un jeune homme. La victime, Julien, 21 ans, s'était endormi sur la propriété, à l'endroit où le résident avait l'habitude de garer son camion de livraison. Lors de la manœuvre en marche arrière, en pleine nuit, le chauffeur ne l'a pas vu.

Le soir même, des gendarmes de la communauté de brigade du Pont-des-Français et les secours se sont déplacés sur les lieux. Le corps de la victime a été rendu à sa famille.

A l'issue de leur enquête, les militaires ont confirmé la thèse accidentelle, le résident de la propriété n'a donc pas été inquiété. Une décision qui n'a pas satisfait certains proches de Julien. Gendarmes, policiers et élus municipaux sont venus les écouter dès dimanche soir.

Lundi soir, ces mêmes amis ont décidé de manifester leur douleur en caillassant la propriété où s'est déroulé l'accident. Certains ont tenté d'embraser des palettes de bois stockées à proximité de l'habitation. D'autres jeunes du Pont-des-Français sont intervenus pour calmer les esprits et éteindre l'incendie, avant l'arrivée des forces de l'ordre et des pompiers. Aucun blessé n'est à déplorer. Aucune interpellation n'a eu lieu. Dans cette gestion de « crise en milieu urbain », les gendarmes ont pu compter sur le travail de proximité des agents municipaux de quartier.

Aurélien Lalanne